


1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Evap Pow'R C (4168-08, 4168-05, 4168-01)
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Nettoyant pour serpentins d'évaporateurs
Restrictions conseillées	Aucuns connus.
Fabricant	Nu-Calgon 2611 Schuetz Road St. Louis, MO 63043 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Dangers physiques	Non classé.	
Risques pour la santé	Toxicité aiguë, inhalation	Catégorie 4
	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2
Risques pour l'Environnement	Non classé.	
Risques défini pour OSHA	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		
Mot indicateur	Attention	
Mention de danger	Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.	
Conseil de prudence		
Prévention	Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants et des vêtements de protection. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Intervention	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.	
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.	
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.	
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucuns connus.	
Renseignements supplémentaires	1 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue. 91 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue.	

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Éthanol, 2-butoxy-		111-76-2	3 - 7
Xylènesulfonate de sodium		1300-72-7	3 - 7
Alcools éthoxylés en C7-C21		68991-48-0	1 - 5

Remarques sur la composition GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Peau	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal.
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Symptômes de patient de festin.
Informations générales	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Lutte contre l'incendie / instructions	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Tenir à l'écart des zones basses. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Eviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. Porter un équipement de protection approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité	Stocker dans un conteneur fermé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	PEL limite d'exposition autorisée	240 mg/m ³
		50 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	MPT	20 ppm

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	MPT	24 mg/m ³
		5 ppm

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps échantill.
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	200 mg/g	Acide butoxyacétique (BAA), avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites pour l'ACGIH ou PEL.

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Dangers thermiques Sans objet.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
État physique	Liquide.
Forme	Liquide
Couleur	Vert

Odeur	butyle
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	7.9 (Concentré)
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Pas disponible.
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	Pas disponible.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Peut réagir avec les matières incompatibles.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Les agents oxydants forts. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Peau	Nocif par contact cutané.
	Le butoxy éthanol-2 peut être absorbé par la peau en quantités toxiques si le contact est répété ou prolongé. Ces effets n'ont pas été observés chez l'humain.

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)

Peut être absorbé par la peau.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble.
Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par contact cutané.

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Alcools éthoxylés en C7-C21 (CAS 68991-48-0)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	1410 mg/kg
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	cobaye	207 mg/kg
	Lapin	400 mg/kg
		220 mg/kg
		99 mg/kg
	Rat	99 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	450 ppm, 4 heures
		2.2 mg/L, 4 heures
	Souris	700 ppm, 7 heures
<i>Orale</i>		
DL50	cobaye	1200 mg/kg
	Lapin	320 mg/kg
	Rat	470 mg/kg
	Souris	1200 mg/kg
Oxyde de dodécylidiméthylamine (CAS 1643-20-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Souris	2700 mg/kg
Xylènesulfonate de sodium (CAS 1300-72-7)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	557 mg/l/4h
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	6500 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau		
	Provoque une irritation cutanée.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.	

Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.
Jours de récupération	Pas disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).	
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	Peut être absorbé par la peau.
États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).	
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	Peut être absorbé par la peau.
Mutagénéicité de la cellule germinale	Non classé.
Mutagénéicité	Non classé.
Cancérogénéicité	Voir ci-dessous.
Carcinogènes selon l'ACGIH	
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'humain.
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénéicité	
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	Volume 88 - 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénéicité pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Non classé.
Tératogénéicité	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Non classé.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Le butoxy éthanol-2 peut être absorbé par la peau en quantités toxiques si le contact est répété ou prolongé. Ces effets n'ont pas été observés chez l'humain.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous		
Composants	Espèces	Résultats d'essais	
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)			
Crustacés	CE50	Daphnia	1819 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Capucette béryl (Menidia beryllina)	1250 mg/L, 96 heures
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.		
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.		

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités	Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
--------------------	---

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
--------------------------------------	--

Canada CEPA Schedule I: Listed substance

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Mass reporting threshold/Identification Number

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) 1 tonnes

Canada Priority Substances List (Second List): Listed substance

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) 1 %

Oxyde de dodécylidiméthylamine (CAS 1643-20-5) 1 %

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie D - Division 2B

L'étiquetage SIMDUT



Réglementations Fédérales des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Toxic Chemical: Concentration de minimis

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) 1.0 % N230

EPCRA aux États-Unis (SARA Title III) section 313 – produit chimique toxique : substance inscrite

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit. N230

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

US CAA Section 111 Volatile Organic Compounds: Listed substance

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Danger d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids.
Éthanol, 2-butoxy-	111-76-2	3 - 7

Autres règlements fédéraux

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting List: Reportable quantity (total mass into atmosphere)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) 100 livres

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

Oxyde de dodécylidiméthylamine (CAS 1643-20-5) Inscrit.

Xylènesulfonate de sodium (CAS 1300-72-7) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

Statut de l'inventaire

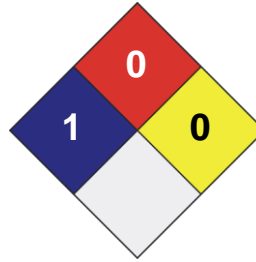
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/	1
Inflammabilité		0
Danger physique		0
Protection individuelle		X



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

22-Septembre-2015

Date en vigueur

22-Septembre-2015

Date d'expiration

22-Septembre-2018

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Nu-Calgon Service Technique No de téléphone: (314) 469-7000

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010